



SE-Unsa 95
Immeuble Jacques Lemerrier
5 avenue de la palette
95000 Pontoise
0964067329

À Madame l'IA-DASEN du Val d'Oise
2 a avenue des arpens
Immeuble le Président
95525 Osny Cedex

Pontoise, le 14/10/2020

Objet : modules de formation initiative nationale année 2020 2021

Madame la Directrice Académique,

Lors du conseil de formation du 5 octobre 2020, le SE UNSA 95 vous a interrogée sur les départs en modules de formation initiative nationale. La réponse apportée nous a interrogés.

Sauf erreur d'interprétation de ma part, les collègues qui ont été validés au niveau départemental pour un départ sur ces stages ne pourraient pas y participer par faute de remplacement.

Or, la circulaire MENE2013470C du 10 juin 2020 met bien en évidence la nécessité de bénéficier d'une formation continue.

De plus, cela met en lumière une incohérence totale : les stagiaires seraient acceptés au niveau ministériel puis retoqués par vos services. Alors que ce sont ces mêmes services qui ont validé les candidatures et les ont faites remonter au ministère.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez recevoir, Madame la Directrice Académique, mes respectueuses salutations.

Thomas Saubaber, secrétaire départemental du SE UNSA 95